



OUVERTURE DE POSTE À L'INTERNE ET À L'EXTERNE MANŒUVRE

Titre du poste :	Manœuvre
Supérieur immédiat :	Directeur du service d'urbanisme
Date de début :	Juin 2019
Type d'emploi :	Temporaire, 40 heures/semaine

La Ville de Percé est à la recherche d'une personne pour occuper un poste temporaire de manœuvre. Cette personne devra pouvoir exécuter les tâches suivantes :

Principales tâches et responsabilités

- Exécuter des travaux relatifs à l'entretien des propriétés municipales;
- Exécuter une variété de tâches reliées à l'entretien des parcs et terrains de jeux, telles que la tonte du gazon, l'entretien des aménagements paysagers, l'entretien des bâtiments, l'entretien ménager des blocs sanitaires, etc;
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché

- Expérience pertinente reliée à la fonction;
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Endurance au travail physique;
- Dynamique et travailleur.

Conditions salariales et de travail

Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature **avant le 30 mai 2019, à 16 h 30**, à l'attention du directeur général par intérim, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 15 mai 2019.